

# Le carnet de FS

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276866>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le carnet de FS



### Hourrah pour Uri !

Pour la première fois, une femme a été élue au Grand Conseil de ce canton.



### « Egalité dans l'éducation »

ou « éducation de valeur égale » pour filles et garçons ? La Landsgemeinde de Glaris (mixte, on le sait) a su faire la distinction ; elle a adopté la nouvelle loi sur l'éducation qui lui était proposée en repoussant un amendement qui aurait rouvert la porte aux inégalités de fait.



### Swissair bouge

A vrai dire, il en allait de l'honneur de notre compagnie aérienne nationale. Après le battage fait autour de l'initiative de Crossair, comment continuer décemment à refuser aux femmes l'accès à la formation de pilote ? On y viendra donc, dès 1984, c'est promis.



### Ubuesques

les aventures d'Eugène et de Lillette racontées par le correspondant à Paris de *24 Heures*. Chômeurs, ils se présentent à l'Agence Nationale pour l'Emploi. Lui veut un poste à temps partiel, car il poursuit des études ; elle est diplômée en gestion du personnel. Comble de chance, on offre un poste de comptable à mi-temps, et un de cadre dans le domaine de Lillette. Mais voilà : pour le premier on veut une femme, pour la deuxième un homme. Il a fallu chercher ailleurs. Liberté, égalité, fraternité...



### Dans la ville de la mafia et du machisme,

à Palerme, une femme, Elda Pucci, démocrétienne, a été élue maire. Puisse-t-elle ne pas être assassinée si elle tente courageusement de ramener un peu d'ordre dans sa circonscription.



### Un parti de femmes

à recueilli 5,5 % des voix aux dernières élections islandaises et compte désormais 3 représentantes au Parlement. Son programme : une meilleure sécurité sociale, un plus long congé de maternité, plus d'humanité dans la vie islandaise.



### Business is business !

C'est Annick Geille, ex-rédactrice en chef de *Playboy*, qui est désormais responsable du « Nouveau F magazine », suite au rachat de ce titre par Daniel Filipacchi. Le féminisme, même à l'eau de rose, se vend de plus en plus mal. Alors, on en revient aux valeurs sûres.



### Sur le bureau de la rédactrice

atterrit un jour un banal carton blanc, accompagnant un document venu de Paris, avec cet en-tête : « Cabinet de la ministre des droits de la femme ». Et la rédactrice de tiquer... oh, juste une fraction de seconde, le temps de digérer l'agréable nouveauté. D'ailleurs, Mme Roudy est en train de mettre sur pied une commission chargée d'étudier les dénominations des métiers qui n'ont pas de masculin. Dans quelque temps, espérons-le, personne ne tiquera plus.



### Françoise Pitteloud,

socialiste vaudoise, devrait remplacer dès ce mois de juin au Conseil national Gilbert Baechtold, démissionnaire. Un sérieux atout dans la course aux sièges de l'automne prochain.



### Leni Robert,

radicale bernoise, ne figurera pas, quant à elle, parmi les candidats de la ville de Berne de son parti, bien qu'elle ait réalisé un très bon score lors des précédentes élections fédérales. On lui reproche, entre autres choses, d'être trop verte... il est vrai qu'il ne s'agit pas du même vert. Mme Robert figurera néanmoins sur une autre liste radicale.



### Comment feront-elles ?

Il existait à Neuchâtel depuis 1942 une loi sur l'enseignement ménager qui avait pour but de préparer les jeunes filles « à la tâche importante qui les attend au sein de la famille et de la société ». Cette loi vient d'être abrogée par le Grand Conseil. On frémit à l'idée de ces pauvres enfants à qui nul n'aura appris si les mouchoirs se plient en quatre ou en huit...

mensuel

# femmes

suisses et le mouvement féministe

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

### Adresse du journal :

Case postale 323,  
1227 Carouge/GE

**Présidente du Comité du journal :**  
Martine Grandjean

**Rédactrice responsable :**  
Silvia Lempen

**Equipe de rédaction :**  
Jacqueline Berenstein-Wavre  
Perle Bugnion-Secretan  
Corinne Chaponnière  
Simone Chapuis  
Martine Grandjean

**Rédaction, services de presse :**  
Silvia Lempen,  
(021) 29 51 21

**Administration et abonnements :**  
Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

**Publicité :**  
s'adresser à  
l'administration,  
(022) 42 03 15

**Impression :**  
Etablissements  
Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

**Editeur :**  
Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

**Abonnements :**  
1 an : Suisse Fr. 38.—  
Etranger : Fr. 44.—  
renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

**Prix du numéro :** Fr. 3.80

**Copyright :**  
Femmes suisses ©, 1983

## Bonnes vacances !

Prochain numéro :  
août-septembre.  
Délai de rédaction :  
10 août.